



Bulletin Municipal La Courtine

Janvier 2015

**JE SUIS
CHARLIE**

hommage aux victimes

07/01/15

08/01/15

09/01/15

Mot du Maire

Chers courtinois, une nouvelle fois vous nous avez accordé votre confiance et nous vous en remercions. C'est une équipe en partie renouvelée qui vient de se mettre en place au service de la commune, des habitants et de tous ceux qui s'investissent pour notre collectivité. Je tiens à remercier également tous les membres de l'ancienne équipe pour leur travail et engagement au cours du dernier mandat.

Vous pourrez découvrir dans ce bulletin les différentes commissions dans lesquelles se sont inscrits les conseillers municipaux.

L'année 2014 a vu quelques changements surtout en ce qui concerne les plus jeunes avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. A ce sujet je tiens à préciser que ce n'est pas le choix de notre collectivité, cette décision du ministère de l'éducation nationale, n'est pas sans poser de réels problèmes pour la petite collectivité que nous sommes.

En effet dans l'immédiat nous avons, grâce à l'implication de bénévoles, proposé des activités périscolaires comme la peinture, la lecture et le théâtre. Une autre proposition « centre équestre » est aussi envisagée, mais ne peut se réaliser à cause de problèmes d'encadrement des enfants lors des déplacements sur site. Je tiens à remercier toutes les personnes qui donnent de leur temps auprès des enfants de l'école de la Courtine.

Concernant les travaux de la commune, comme vous l'avez constaté, des opérations ont été menées tout au long de l'année, sur la voirie, les bâtiments communaux, les espaces collectifs. Nous avons également fait abattre certains arbres appartenant à la commune, ces derniers ayant atteint leur maturité représentaient un danger et amenaient des nuisances aux riverains et à la voirie, par des chutes de branches et autres désagréments. Je rappelle que la responsabilité de chaque propriétaire d'arbre est engagée lors d'accident ou de sinistre.

La commune reçoit beaucoup de demande d'aménagements divers, les dotations d'état se réduisent chaque année, la réversion de certaines taxes n'est plus réalisée sous les mêmes formes et de plus la commune enregistre régulièrement une baisse de sa population. Il faut donc faire des choix et définir des priorités, ce n'est pas pour autant que la municipalité n'est pas consciente ou n'entend pas les attentes des Courtinois. Les moyens financiers sont étudiés avec la plus grande attention et la commune n'envisage pas d'alourdir la fiscalité déjà conséquente pour la population locale.

Une réalisation intercommunale va bientôt ouvrir ses portes : la maison de santé, où doivent d'ores et déjà s'installer les infirmières et le médecin généraliste, d'autres professionnels de santé comme, un dentiste, un kiné, sont sollicités mais n'ont pas donné de réponses définitives. Des interventions ponctuelles (podologue, psychologue, sage femme, etc....) sont également envisagées afin de répondre au plus grand nombre de patients.

Je viens une fois de plus remercier les associations et les bénévoles qui par leur investissement contribuent à la vie de la commune, ce tissu associatif est très représentatif de la population et indispensable à la vie de la collectivité.

En cette fin d'année 2014, nous avons fêté le départ de Liliane DETOUR, après 39 ans au service des Courtinois, madame DETOUR mérite bien une retraite paisible auprès des siens. Dans le même temps la soirée s'est poursuivie par la remise de médaille du travail échelon or pour, madame DETOUR, madame ARFOULU, madame SIVADE et monsieur ROUBEIX.

L'année 2014 se termine, je tiens à avoir une pensée pour tous ceux qui nous ont quitté et bien entendu pour celle et ceux qui ne peuvent plus participer à la vie de la commune.

Avant de vous laisser découvrir ce bulletin, je vous souhaite, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente tous mes vœux de bonheur, santé et prospérité pour l'année 2015.

Jean-Marc MICHELON

COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION DES TRAVAUX :

Titulaire : MEMPONTEL Daniel

PIQUET Rémy – CHASSAING Bernard – MICHELON Jean-Marc – PRIEUR Marcelle

COMMISSION DU BUDGET ET DES FINANCES :

Titulaires : PRIEUR Marcelle – HUGUES Marie-Claude

ROUGIER Denise – LACROIX-BESSE Suzanne – CHASSAING Bernard

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

Titulaires : MEMPONTEL Daniel – CHASSAING Bernard – BESSE Patrick

ROUGIER Denise – MICHELON Jean-Marc

COMMISSION ECOLES ET CANTINE :

Titulaire : PRIEUR Marcelle

MIOSSEC Gaëlle – PIQUET Rémy – MEMPONTEL Daniel – LACROIX-BESSE Suzanne
– LONGY Camille

C.C.A.S. :

Elus : QUESNEL Thierry – JULIEN Sophie – BOURSE Marielle – PRIEUR Marcelle

Administratifs : SAUTY Marie-Josée – BROCH Jean-Marie – MIMPONTEL Louis –
DALOUBEIX Pierrette

RESPONSABLES DES GITES :

BOURSE Marielle – LONGY Camille – HUGUES Marie-Claude

COMMISSION BULLETIN MUNICIPAL :

LONGY Camille – JULIEN Sophie – PRIEUR Marcelle – ROUGIER Denise

COMMISSION GESTION DU PERSONNEL :

ROUGIER Denise – MEMPONTEL Daniel – LEGATHE Fabrice – HUGUES Marie-

Délégués pour les différents groupes



S.I.A.E.P.A de Crocq :

Titulaires : Chassaing Bernard, Mempontel Daniel

Suppléants : Besse Patrick, Legathe Fabrice

Syndicat des énergies de la Creuse :

Titulaires : Michelon Jean-Marc, Chassaing Bernard

Suppléants : Mempontel Daniel, Piquet Rémy

SDIC 23 :

Titulaire : Chassaing Bernard

Suppléant : Prieur Marcelle

Conseil d'administration de la fondation Jacques Chirac :

Titulaire : Prieur Marcelle

Suppléant : Rougier Denise

Parc naturel régional :

Titulaire : Longy Camille

Suppléant : Prieur Marcelle

Syndicats étangs creusois et responsable pêche :

Titulaires : Mempontel Daniel, Chassaing Bernard

Délégué U.D.A.F. (Union Départementale Associations Familiales de la Creuse) :

Rougier Denise

E.P.C.I. (Communauté de Communes)

Titulaires : Michelon Jean-Marc, Prieur Marcelle, Mempontel Daniel, Rougier Denise,

Quesnel Thierry

SIVOM (Fauchage/Débroussaillage) :

Titulaires : Michelon Jean-Marc, Mempontel Daniel

Suppléants : Rougier Denise, Prieur Marcelle

Ordures ménagères :

Titulaires : Michelon Jean-Marc, Mempontel Daniel

Suppléants : Rougier Denise, Prieur Marcelle

Travaux réalisés, travaux en cours...

Différents travaux ont été réalisés sur la Commune en 2014, certains sont achevés d'autres le seront bientôt. Ainsi :

- La couverture du bâtiment qui abrite le centre de loisirs et la bibliothèque municipale a été refaite. La Commune a obtenu une subvention pour ces travaux au titre de la DETR.
- Le mur de soutènement attenant à l'ancienne perception a été démoli. Le lieu a été retaluté et réaménagé. Des arbustes ont été plantés sur la toile qui y a été installée. Là encore, la Commune a obtenu une subvention au titre de la DETR pour ces travaux.
- Route de Felletin, Route de Crocq et Route de Sornac, des arbres dangereux ont été coupés pour la sécurité de chacun. Certains se sont avérés totalement pourris au centre du tronc.



- Des travaux de voirie et notamment de réfection de chaussée ont été réalisés Avenue de la Gare et au Lotissement de la Côte. Le Département a accordé une aide financière au titre du FDAEC pour les travaux.



- Une piste a été empierrée au Bois de la Rame afin de permettre la sortie des camions.



- Un columbarium a été érigé dans l'ancien cimetière. Son aménagement va se poursuivre en 2015 avec la création d'un jardin du souvenir et la plantation d'arbustes. Selon la délibération du Conseil Municipal du 18 septembre 2014 les tarifs du columbarium s'élèvent à 200 € pour une concession de 50 années renouvelables et 800 € pour une concession perpétuelle.



- Des barrières de protection ont été installées au croisement de la rue du Général Craplet et de l'Impasse Jacques Bayle. Le département devrait bientôt verser une aide à la Commune pour cet aménagement de sécurité des piétons.

- Les enfants ont réalisé de magnifiques peintures sur la bascule au Champ de Foire avec l'aide des animateurs.

- Le mur de soutènement rue de la Liberté est en cours de reconstruction. Ces travaux sont financés en partie par la Commune et en partie par le Conseil Général.



- Les équipements frigorifiques de la boucherie vont être remplacés en 2015 en raison de la modification des normes relatives à de tels équipements. La Commune vient d'obtenir une subvention du Conseil Régional et percevra en outre une subvention exceptionnelle grâce à Madame Renée NICOUX, Sénatrice.

- Pour 2015 également, une subvention pour le remplacement des revêtements des sols de l'école maternelle a été sollicitée dans le cadre de la DETR.



COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 07.02.2014

DECOUPAGE DES CANTONS – RATTACHEMENT DU CANTON DE LA COURTINE AUX CANTONS DE CROCQ ET AUZANCES :

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée de la carte présentant le découpage des cantons dans le département de la Creuse.

- Considérant l'éloignement du chef-lieu de canton proposé : AUZANCES ; que celui-ci est situé en Combrailles , que cette proposition partage le territoire intercommunal des Sources de la Creuse et que les aspects négatifs, notamment en période hivernale pour les échanges avec ce chef-lieu ne sont absolument pas pris en compte ;

Le Conseil Municipal demande au Préfet de réviser le projet de découpage concernant le canton de LA COURTINE.

PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES AMENAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS DE LA COMMUNE :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'un plan de mise en accessibilité doit être établi dans chaque commune. Ce dernier fixe les dispositions et le plan d'actions proposé pour favoriser l'accessibilité de la voirie et des espaces publics sur la commune, ainsi que les modalités de suivi prévues.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide d'approuver le plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics.

EXTENSION DE RESEAU BT AERIEN – PARCELLE CADASTREE Section E n° 780 :

Le Maire informe l'assemblée qu'un administré souhaiterait acheter sur la commune une parcelle en vue d'une construction. Le réseau électrique passant à proximité, il y aurait lieu de faire une extension dont la quote-part communale s'élèverait à 183,75 €.

Après en avoir délibéré, et d'autre part, en vue de la délivrance du Certificat d'Urbanisme, le Conseil Municipal donne son accord de principe pour le financement de la quote-part communale.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29.04.2014

Vote du compte administratif 2013 et approbation du compte de gestion

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter toutes les écritures relatives à l'exercice 2013 du budget principal, ainsi que le compte de gestion du Receveur Municipal, n'émet ni observation ni réserve et vote à l'unanimité.

Budget Principal :

Résultats définitifs :

Excédent antérieur reporté.....	171 354.92 €
Excédent de l'exercice.....	462.25 €
Excédent au 31.12.2013.....	171 817.17 €
Affectation ligne 002 section de fonctionnement.....	171 817.17 €
Report ligne 001 section d'investissement.....	33 737.80 €

Vote du Budget Primitif 2014 :

Le budget primitif du budget principal s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 962 307 € et en section d'investissement à la somme de 647 850 €.

Les taux d'imposition procurent un produit fiscal attendu de **305 023 €** :

Taxe d'habitation :	128 197 €
Taxe foncière bâtie :	118 576 €
Taxe foncière non bâtie :	5 790 €
C.F.E	51 860 €

Vote de l'indemnité du Maire et des Adjointes

Considérant les indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux élus, conformément au barème du 1^{er} juillet 2010, il est décidé d'appliquer au Maire et aux Adjointes les taux, respectivement de 31 % et de 8.25 % de l'indice brut 1015.

Vente de l'immeuble sis au 6 Avenue Jules TUFFERY

Considérant la vente de cet immeuble, le Conseil Municipal donne acte au Maire de procéder à la régularisation des écritures comptables et budgétaires nécessaires à cette cession.

Garantie d'emprunt COPROD

L'Assemblée municipale accorde la garantie intégrale de la Commune sur le prêt consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations à la Société COPROD, en vue de la réalisation de 2 pavillons, pour un montant de 213 737 €.

Motion relative à la création d'un SMUR à AUBUSSON

Le Conseil Municipal décide de s'associer à la demande formulée par le Conseil Général et décide de prendre une motion à l'identique en vue de la création d'un SMUR à AUBUSSON.

Saisine du Conseil d'Etat (décret découpage des cantons)

Considérant le Décret 2014-161 du 17 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département de la Creuse et rattachant la commune de LA COURTINE au canton d'AUZANCE, le Conseil Municipal décide de saisir le Conseil d'Etat pour défendre les intérêts de la commune et désigne Maître Jean-Claude VINCENT, Avocat au Conseil, pour la représenter.

Désignation des membres du SIVOM et du SIAEPA de CROCQ

Afin de compléter les désignations d'ores et déjà intervenues, 2 délégués titulaires et 2 suppléants sont désignés afin de siéger au SIVOM dans les Commissions : fauchage / débroussaillage et ordures ménagères, ainsi qu'au SIAEPA de CROCQ.

Construction hors des parties actuellement urbanisées de la commune

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne acte au Maire de l'autorisation d'une construction en dehors de l'agglomération afin qu'un certificat d'urbanisme puisse être accordé, dans la mesure où le terrain est peu éloigné et desservi par les réseaux, que ladite construction ne porte pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages, ni à la salubrité et la santé publique et qu'elle n'entraînera pas de dépenses publiques.



Mon beau sapin

Cette année encore, la municipalité de LA COURTINE a déposé de beaux sapins devant chaque habitation. Ainsi, plus de 330 épicéas de 2 à 3 mètres au prix unitaire de 3.75 € ont été distribués. Au regard du coût non négligeable de cette opération, la question de son renouvellement en 2015 devra être débattue. Pour l'heure, la Commune s'est peu à peu parée de ses plus belles décorations et nous vous remercions de rendre la ville si belle pour les fêtes de fin d'année.

!!! ATTENTION !!!!

Les habitants de La Courtine ne sont pas épargnés par la multiplication des escroqueries par téléphone, sms et internet.

Il vous est donc rappelé que vous ne devez **JAMAIS** divulguer vos coordonnées bancaires à un inconnu sur l'un de ces supports.

Dans le doute, n'hésitez pas à contacter directement votre opérateur téléphonique, votre fournisseur d'électricité, d'eau, etc... Afin de savoir si la demande qui vous a été faite provient véritablement de l'une de ces sociétés.

De même en cas de démarchage suspect à domicile, renseignez-vous auprès d'une entreprise dont la réputation est fiable avant de prendre un quelconque engagement

Location des salles communales

LOCATIONS	SALLE POLYVALENTE	SALLE PLACE DE LA MAIRIE
COMMUNE		
Associations	GRATUIT	GRATUIT
Particuliers	250 €	100 €
HORS COMMUNE		
Associations	300 €	150 €
Particuliers	300 €	150 €
Arrhes	150 €	75 €
Cauton salle	200 €	100 €
Cauton sono	1 000 €	

Réservation autorisée : 3 jours (par ex : vendredi après-midi au lundi matin)

Réservation gratuite pour les réunions de moins de 4 heures

Il convient de rappeler qu'il appartient à chaque utilisateur de faire le nécessaire pour ne pas gaspiller de l'énergie inutilement. Ainsi, les radiateurs doivent chauffer de manière modérée et doivent être éteints si les portes extérieures restent ouvertes. Il en est de même pour la lumière qui doit être éteinte au départ des locataires.

Chacun doit avoir un comportement responsable dans sa consommation énergétique.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal a pu constater que le coût de l'éclairage public représentait une charge très importante pour la Commune de LA COURTINE.

Dès lors, il a décidé d'entreprendre des démarches afin de permettre la réalisation d'économies significatives au profit de la collectivité.

Ainsi, un audit a été réalisé auprès de l'entreprise CARRE, spécialiste de l'éclairage public.

Il en est ressorti que des économies pourraient être réalisées grâce :

- A l'abaissement de puissance de certains abonnements mal calibrés par EDF. Cette mesure a immédiatement été appliquée et est effective depuis la fin novembre 2014.

- Au remplacement des ampoules vétustes par des ampoules de plus faible intensité ou par des leds dans certaines zones.

Ainsi, depuis plusieurs semaines déjà, les ampoules de remplacement installées sont passées de 125 Watts à 70 Watts.

S'agissant des leds, elles permettront de réaliser des économies très importantes puisque non seulement leur consommation est nettement plus faible, de l'ordre de 50 % en moins, mais en outre, elles demandent beaucoup moins d'entretien ce qui permet de réduire les coûts d'intervention élevés de l'entreprise de maintenance (main d'œuvre, déplacement de la nacelle...). Si leur installation représente un investissement important, les économies qu'elles permettront de réaliser pallieront rapidement à cet inconvénient. Des devis ont été demandés.

- La mise en place d'horloges astronomiques afin de permettre un abaissement automatique de l'intensité des lampes en fonction de la luminosité et de programmer les heures d'allumage et d'extinction des lampes. Un devis a été demandé.

- Corrélativement, l'extinction totale de la lumière dans toute la commune après minuit et jusqu'à 5H du matin. Cette mesure est déjà appliquée dans les villages autour du bourg, comme à HUME, BESSERESSE ou encore au LOMBARTEIX. Cette pratique qui tend à devenir la norme au niveau national permettra de réaliser des économies très importantes, en diminuant d'environ 50 % la facture globale d'éclairage public. Ainsi c'est une économie annuelle de presque 14 000 € qui est attendue. Dès lors, informée de cette aubaine, la Commune se doit de mettre en place une telle mesure, dans l'intérêt de tous.

Enfin, en parallèle, le SDEC et l'ADEME ont été consultés afin de prendre leurs conseils et obtenir des renseignements sur la possibilité de bénéficiers de subventions.

Malheureusement, les critères drastiques fixés par l'ADEME ne devraient pas permettre à la Commune de percevoir des aides pour la mise en place des mesures envisagées qui sont pourtant déjà, économiquement et écologiquement, très ambitieuses.

DEPART A LA RETRAITE DE LILIANE DETOUR

Le Vendredi 21 Novembre 2014 à 18h, en présence de la Municipalité, de sa famille, de ses nombreux amis et collègues ainsi que certains maires du canton qui l'ont cotoyée durant sa carrière, a été célébré dans une ambiance chaleureuse et amicale, le départ d'une retraite bien méritée de Liliane DETOUR, attachée à la mairie de LA COURTINE où Monsieur MICHELON Jean-Marc, Maire, a retracé son parcours professionnel qui est le suivant :

- de 1975 à 1977, Liliane a été embauché en qualité d'auxiliaire de bureau pour aider la Secrétaire de Mairie de l'époque tout en effectuant en alternance, un travail à La Poste.
- recrutée à partir du 1^{er} Février 1978 en qualité d'employée de bureau stagiaire.
- titularisée dans ses fonctions de secrétaire de mairie à compter du 1^{er} Août 1979 pour terminer attachée territoriale à partir de 2012.
- au 1^{er} Avril 2014, a assuré la formation de Flora MONTEIL au poste de secrétaire de mairie en vue de son départ à la retraite, effectif depuis le 31 Octobre 2014.

Nous lui souhaitons de tout cœur une longue et belle retraite après toutes ces années de bons et loyaux services au sein de notre Collectivité.

REMISE DE MEDAILLES DU TRAVAIL

Ce jour-là, a eu lieu également la remise de médaille d'or communale du travail (35 années) à quatre agents municipaux :

- ARFOULU Marie-Claire, ATSEM, retraitée
- DETOUR Liliane, attachée, retraitée
- ROUBEIX Bernard, adjoint technique, retraité
- SIVADE Claire, Adjoint Administratif Principal, en fonction.

Pour trois d'entre eux, la remise de cette médaille correspond à la fin de leur vie professionnelle, d'où des vœux sincères d'une retraite heureuse, pour l'autre, cette distinction marque une étape dans sa vie de salariée ; nous lui souhaitons une poursuite d'activité aussi heureuse et enrichissante que possible. Félicitations à Tous !



Ecrits et poèmes

L'école

*L'école citadine ou rurale
De métropole ou des DOM-TOM,
Revêt la même tunique de savoir.
Elle n'improvise pas, elle enseigne,
Histoire, géographie, science et citoyenneté.*

*Elle n'ébauche pas, elle perfectionne,
L'enfant ou le jeune adulte s'immerge
Dans la connaissance du présent et du passé,
Ils sont mémoire et futur de l'acquis.*

*L'école éduque et produit tout à loisir,
Car l'élève d'hier est l'enseignant d'aujourd'hui.
L'obligation d'y assister est une richesse
Et non une punition pour les plus faibles.*



*Elle doit restée une institution acceptée par tous,
Reconnaître cette richesse accessible doit mobiliser
Plus de cancrs, plus d'illettrisme, mais le partage
Une école riche de toute sa diversité ! **L.Détour***

Le petit rapporteur,

Si je vous dis : « demain, il fera beau », me croirez-vous sur parole pour aller jardiner, ou bien consulterez-vous le bulletin météo ?

Et si je vous dis : « Je crois bien que demain le temps ne sera pas très beau ! » Alors serez-vous morose et oublierez de consulter le dit bulletin météo ?

Malgré nous, soumis à des sources d'informations diverses et variées, notre discernement s'en trouve altéré.

Nous vivons en communauté car l'humain est ainsi depuis ses origines. Il vit en groupe, au départ pour sa propre survie, et puis pour favoriser son évolution, forcé d'accepter la règle initiée par les plus forts .

Notre société a subi des transformations au fil des siècles, elle progresse, se développe, se soigne mieux etc...Mais...oui, il y a un mais, pourquoi sommes-nous toujours influencés ainsi par la force du groupe, par mimétisme, par idéologie, par rapport de force ?

Nous avons perpétuellement besoin de nous affirmer, avancer, mieux se connaître soi-même.

Alors le groupe progresse, recherche, analyse. Voilà que la recherche génétique nous permet de découvrir que l'ADN de chaque individu est unique, il en est bien sûr de même pour l'animal et le végétal.

*La science nous fait pas à pas, découvrir la particularité de chaque organisme vivant. La mémoire de nos origines inscrite dans nos gènes ne serait-elle pas avant tout, un facteur important de notre comportement dans la société ? A méditer ... **L.Détour***

Compte rendu du Conseil Municipal de LA COURTINE du 28 Mai 2014

Délibérations adoptées au Conseil Municipal du 28 Mai 2014

- Portant sur : « La modification des rythmes scolaires : choix pour une application à la rentrée 2014 », demande d'organisation du temps scolaire dérogatoire.

Il ressort du questionnaire remis aux parents que ces derniers ne veulent pas assumer le coût des activités qui pourraient être proposées aux élèves dans le cadre réforme des rythmes scolaires.

A titre d'exemple, les frais liés à une inscription au conservatoire de musique s'élèveraient pour la Communauté de commune des Sources de la Creuse (école de MAGNAT et LA COURTINE), à environ 2 400 € pour 2014 et serait doublée en 2015.

En tout état de cause, les coûts supplémentaires générés par la réforme pour les frais de fonctionnement de la commune sont estimés à 12 150 € soit 150 € par élève. Si une aide partielle de l'Etat est prévue, sa pérennité est loin d'être certaine.

Le bénévolat n'est pas non plus une piste sérieuse dans la mesure où l'on ne peut pas compter sur sa stabilité à long terme.

Ainsi, le Conseil Municipal demande une dérogation quant à la mise en place de la réforme, mais continue de travailler sur les aménagements possibles si la modification des rythmes scolaires était imposée dès la rentrée 2014.

- Portant sur la « Mise en place de la commission d'appel d'offres ».

Délibération rectificative.

Président : MICHELON Jean-Marc, Maire de LA COURTINE.

Titulaires : MEMPONTEL Daniel, CHASSAING Bernard, BESSE Patrick.

Suppléants : ROUGIER Denise, LEGATHE Fabrice, LACROIX-BESSE Suzanne.

- Portant sur « La désignation des délégués devant siéger au SIVOM : fauchage, débroussaillage ».

Caducité de l'élection des délégués de la compétence des ordures ménagères du SIVOM.

- Fixant « le régime indemnitaire des agents de LA COURTINE relevant des filières Administrative, Technique, Culturelle et Médico-Sociale », mise à jour.

- Portant sur le « recrutement d'agents pour surcroît de travail ou pour remplacement des agents titulaires, non titulaires », mise à jour.

- Portant sur la « Création du poste de Rédacteur ».

Questions non inscrites à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 28 Mai 2014

Eclairage public

Madame ROUDEIX a demandé la mise en place de l'éclairage public Allée des Jardins.

Madame LACROIX-BESSE indique qu'il est excessif d'éclairer les rues toute la nuit.

Monsieur le Maire indique que le coût de l'éclairage public est très lourd et qu'il est nécessaire de trouver une solution pour faire des économies qui bénéficieront à tous.

Plusieurs pistes sont envisagées par le Conseil Municipal : Audit par EDF, étude par l'entreprise CARRE, limitation de l'éclairage par l'extinction d'une lampe sur deux, extinction totale à partir d'une certaine heure à déterminée et jusqu'à 4 heures du matin pour ne pas gêner les travailleurs, regroupement de compteurs...

Il a d'ores et déjà été demandé à l'Association « LES AMIS DE SAINT DENIS » de couper l'éclairage de l'Eglise la nuit en raison du montant trop important des factures EDF. En outre, les villages autour de LA COURTINE sont déjà éteints à partir de 23 heures ou minuit. En raison de cette nécessité d'économies, il n'est pas donné de suite dans l'immédiat, à la demande de Madame ROUDEIX.

Voirie et réparations diverses

Madame ROUDEIX a demandé que le chemin qui passe derrière chez elle soit réparé.

Il y a effectivement quelques trous et ils seront rebouchés.

D'importants travaux de remise en état sont prévus avenue de la Gare.

Il est signalé le besoin d'intervenir sur le mur de la perception qui commence à se dégrader et sur le trou en bas du Chemin de la Côte qui n'est pas encore rebouché.

Location des salles communales

Toujours afin de faire des économies sur le budget énergie, il est prévu d'insérer une clause sur les contrats de location de la salle Place de la Mairie et de la salle polyvalente pour faire payer la consommation d'électricité durant la location.

Ainsi, le coût de l'électricité s'élèverait à 8,5 c€/kWh, soit une moyenne entre le montant en heures pleines : 10,240 c€/kWh et en heures creuses : 6,320 c€/kWh. Le compteur sera relevé lors de la remise des clefs et à leur retour

Cette mesure s'adressera à toutes les locations même si elles sont gratuites dans la mesure où il s'agit de frais réels.

Aire de jeux rue Jacques BAYLE

Madame MIOSSEC demande la vérification des jeux situés sur l'aire de jeux car certains seraient dégradés et potentiellement dangereux.

La commission de sécurité va examiner la situation et agir au plus vite.

Bâtiments dangereux

Madame LACROIX-BESSE demande s'il ne convient pas de prendre un Arrêté de péril non imminent s'agissant de la maison sise 37 route d'Ussel, au regard du risque d'effondrement et du danger subséquent.

Le Conseil Municipal évoque d'autres habitations présentant un risque : la maison sise 2 rue de la LIBERTE, celle sise 22 route d'Ussel ou encore celle sise 4 rue de l'Eglise.

Monsieur le Maire indique que le passage d'un architecte est nécessaire pour prendre un Arrêté de péril non imminent.

Arbres dangereux

La situation devient inquiétante à HUME GRAND. Ainsi, il convient de rappeler aux propriétaires de l'ensemble de la commune que les arbres dangereux doivent être élagués ou abattus notamment en vertu des dispositions légales du Code civil. La responsabilité civile voire pénale des propriétaires pourra être engagée en cas d'atteinte aux personnes ou aux biens.

COMITE DES FÊTES.

Après une première année de reconstruction et une seconde de confirmation, l'équipe du comité des fêtes a établi son programme et l'a dévoilé lors de son assemblée générale.

ASSEMBLEE GENERALE.

Elle s'est tenue le vendredi 7 mars à 19 h 00, place de la mairie. Tout d'abord le bureau se réjouissait du nombre de personnes présentes et qui donnent un coup de mains à chaque manifestation. La trésorière faisait un point comptable et annonçait un résultat positif d'environ 5000 € sur l'année au prix de 6 manifestations organisées. Le bilan 2013 montre que globalement le public a répondu présent lors de chaque évènement, seul bémol, le bal de novembre organisé à la salle polyvalente qui n'a pas attiré foule. Enfin pour l'année 2014, sont au programme : un bal de printemps le 10 mai, une fête de la musique courtinoise décalée au samedi 28 juin, une animation lors de la brocante du 10 août prochain, la fête du 15 août (voir par ailleurs), un super loto à l'automne et un repas suivi par un bal de fin d'année. La réunion s'est terminée par un verre de l'amitié.

BAL DU PRINTEMPS.

Le samedi 10 mai, la disco mobile Power light 23 s'est installée place de la mairie pour faire bouger les jeunes et moins jeunes du pays. Notre équipe était agréablement surprise par le nombre de personnes arrivées tôt pour prendre un verre et profiter de la soirée. Tout au long du bal, une très forte affluence était constatée, nous confortant dans l'idée de laisser l'entrée gratuite pour le public. Seul petit bémol de cette soirée, le dérangement des services de secours locaux (pompiers volontaires et gendarmes) en fin de bal pour intervenir sur des sujets alcoolisés et sans limites ni raison. **A ce sujet, le bureau unanimement a condamné ce genre d'incident de fin de soirée où certains ne sachant à qui s'en prendre, cherchent par tous les moyens à causer des troubles et a donc décidé de réserver le droit d'entrer ou non pour les fautifs lors de nos prochaines manifestations. A bon entendeur.**

BAL DE L'ŒYE.

Notre bal s'est tenu le samedi 28 juin place de la mairie. Nous avions la joie d'accueillir pour notre début de soirée à 20 h 30 les sonneurs du plateau qui ont donné un concert de cors de chasse. Ensuite nous avons organisé un karaoké et pour se restaurer notre équipe faisait des grillades. Malheureusement, peu de personnes se sont déplacées. Il a fallu attendre minuit pour que les premiers jeunes viennent. Au final, peu de monde pour cette manifestation, certainement dû aux nombreuses manifestations aux alentours. Nous espérons une bonne participation pour la fête patronale du 15 août.



Jeudi 14 août	Vendredi 15 août	Samedi 16 août
18 h 00 Marché de pays	8h00 : Concours de pêche	Fête foraine les 3 jours.
	12h00 : Concert de bandas	
	12h30 : Repas	
20 h 00 : Apéro Grillades	16h00 : Défilé de chars	Programme non défini le samedi.
	18h00 : défi agricole	
21h /minuit : Animations musicales	21h00 : chars en nocturne	
	22h30 Feu d'artifice	
	23h00 Bal	

Nous proposons à toutes les personnes intéressées de nous rejoindre pour l'organisation de la fête et plus particulièrement pour la confection des chars.

A partir de la mi-juillet, nous nous retrouvons les soirs pour confectionner les chars sous les préaux des écoles. Les chars peuvent être faits par une association, un quartier, un village, une famille, des amis, il n'y a aucune restriction. Nous pouvons vous trouver une remorque et un véhicule, vous n'aurez plus qu'à faire jouer votre imagination. Pour une bonne organisation, prévenez simplement Thomas Michelin au 06.70 75 84 42.

Rappel

Les motards d'Aubusson effectuent très régulièrement des contrôles sur le secteur Courtinois lors de nos quelques manifestations. Nous préférons vous mettre en garde en vous rappelant qu'il est important de respecter le code de la route et les principes connus de tous en matière d'alcool et de vitesse :

- pour que nos manifestations restent des moments de joie en toute sécurité.
- pour éviter tous désagréments de perte du permis de conduire.
- pour SURTOUT ne pas vivre d'instantanés tragiques.

Soyons tous responsables et vigilants





Fête du 15 Août

Encore une fois la fête du 15 Août fût un succès, La bonne humeur était au rendez-vous. Un grand merci à toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour que cette fête soit réussie. Vivement l'été prochain !



SEMAINE DU GOUT 2014

A l'occasion de la semaine du goût 2014, le personnel de la cantine a fait découvrir des plats de différents pays aux élèves des écoles de LA COURTINE.

En effet, Gaëlle BESSE et Marina MIMPONTEL ont eu à cœur de mettre en œuvre l'objectif de cette semaine du goût qui consiste notamment à éduquer les enfants à la diversité et au plaisir des saveurs.

Ainsi, dans la semaine du 13 au 17 octobre 2014, les enfants ont eu la joie de déguster des menus chinois, italien, grec et antillais, aussi bons qu'équilibrés.



LUNDI 13 OCTOBRE : CHINOIS

Nems, salade
Porc au caramel, riz cantonais
Litchis au sirop, nougats

MARDI 14 OCTOBRE : ITALIEN

Tomates, mozzarella
Spaghettis à la carbonara
Tiramisu au chocolat

JEUDI 16 OCTOBRE : GREC

Salade à la fête
Croque kebab
Moussaka
Gâteau grec

VENDREDI 17 OCTOBRE : ANTILLAIS

Salade antillaise
Poulet colombo, riz
Salade de fruits exotiques, bananes



LES AMIS DE SAINT-DENIS

L'assemblée générale de l'association « Les Amis de Saint-Denis » s'est tenue le 04 juillet 2014. Le bilan financier fait ressortir un résultat qui permet la poursuite des travaux, en accord avec la Municipalité. Le 12 Octobre la messe de Saint-Denis était célébrée à l'église de LA COURTINE, la météo n'étant pas favorable, suivie du repas concocté bénévolement par Le Petit-Breuil. Nous vous donnons rendez-vous le 11 octobre 2015 pour de nouvelles festivités.

Des cartes de correspondance avec des vues de l'église de Saint-Denis (50 centimes l'une) et la carte d'adhérent à l'association (tarif inchangé : 5 Euros) sont à votre disposition. S'adresser à Marie-Jo. Tous les bénéfices réalisés sont reversés à la Commune pour participer au financement des travaux.





Club des Aînés de La Courtine,

« DOLCE VITA » Les Cotes Italiennes

Visite guidée de FLORENCE :

La Piazzale Michelangelo, l'Eglise Santa Croce, la Place de la Seigneurie, Le Ponte Vecchio .

Visite Guidée de la Rome Pontificale.

Visite du Vatican avec la Place St Pierre et la colonnade du Bernin, les Musées du Vatican, La Chapelle Sixtine et la Basilique St Pierre.

Départ vers la Cote Amalfitaine pour rejoindre Sorrente.

Puis départ du port de Sorrente pour Capri.

Découverte de l'île, visite du village tout en hauteur d'Anacapri, de la Villa San Michele, et des Jardins d'Auguste.

Pompei :

Visite guidée de cette ville somptueuse qui fut ensevelie par l'une des plus grandes catastrophes naturelles. Continuation vers la cote Amalfitaine et arrêt à Amalfi.

Pise :

Départ en direction du Nord de l'Italie, arrivée à Pise, visite de la Place des Miracles, la Tour Penchée, le Dôme et le Baptistère.



L'amicale laïque de La Courtine

Suite à la reconstitution du bureau en mai 2013, la nouvelle équipe de l'amicale laïque est heureuse de vous présenter ses actions menées jusqu'à ce jour.

Nous avons commencé par la kermesse 2013, en juin, où les enfants étaient au rendez-vous accompagnés de leurs familles.

Nous avons terminé l'année, le 19 décembre, autour d'un goûter, d'un dessin animé et enfin par l'arrivée du Père Noël qui a gâté comme chaque année les petits Courtinois.

Le 06 avril 2014, vous avez été également nombreux petits et grands, à venir au loto des écoles, nous vous en remercions encore.

Le 17 mai 2014, nous avons participé à « La Grande Lessive Printanière » en partenariat avec les maitresses. Une matinée rythmée par les chants des enfants et les divers ateliers avec des objets de récupération, le tout en musique grâce à Michel Bouquet que nous remercions.

Nous sommes très fiers de vous annoncer que grâce à votre participation à nos manifestations, l'amicale laïque a pu offrir aux enfants un voyage au PAL.

Nous ne relâchons pas nos efforts pour autant, car fort de ce succès, nous envisageons l'année prochaine d'offrir aux écoliers de La Courtine, un voyage à Disneyland Paris.

C'est pourquoi, le vendredi 27 juin, nous avons pour la seconde année, organisé une kermesse, qui fut encore une belle journée.

Merci à vous Courtinois pour votre participation, à vous les enfants pour vos sourires et vos



éclats de rire, aux parents, à la municipalité qui nous soutien dans toutes nos actions. Mais aussi à la Communauté de Communes, aux maitresses et au personnel scolaire, au comité des fêtes ainsi qu'aux commerçants.

Toute l'équipe.

L'amicale Laïque

C'est avec un grand plaisir ,que l'Amicale Laïque a organisé le 31 octobre dernier,une soirée d'halloween !Et c'est nombreux que petites sorcières,petits squelettes et monstres en tout genre,sont venus effrayer les Courtinois qui les ont gâté en friandises! Merci pour votre générosité la soirée s'est achevée par un repas qu'une centaine de convives ont partagé dans le joie et la bonne humeur.



Puis, le 18 Décembre le père Noël est venu gâter les enfants, la distribution des cadeaux s'est faite,avec auparavant un bon goûter.

Et c'est en chantant "petit papa Noël",qu'ils l'ont accueilli.



Compte rendu du Conseil Municipal de LA COURTINE du 30 JUILLET 2014

Délibérations adoptées au Conseil Municipal

- Portant sur la : « Réfection d'un mur de soutènement au droit de la parcelle AB 239 RD 982. Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec le Département de la Creuse ».

Les travaux sont prévus pour débuter à l'automne.

Il aurait été préférable que les différents propriétaires du mur de soutènement se manifestent en même temps afin que les réparations soient groupées et que leur coût soit, de ce fait, moins élevé.

Par ailleurs, le ravalement de la façade de la boucherie aura lieu fin septembre à l'issue des travaux d'aménagement des trottoirs.

A titre informatif il est indiqué que les travaux Route de Sornac – Route de Crocq sont repoussés après le 15 mars 2015 aux vues des difficultés de mise en œuvre de la déviation y afférent.

- Portant sur la : « Revalorisation du prix des repas à la cantine ».

Le montant du repas des élèves qui déjeunent à la cantine est porté à 2,17 € soit une augmentation de 1,88 % qui prend en compte l'augmentation du prix des denrées et des fournitures. Il convient de noter que les enfants se voient proposer davantage de produits frais ou venant des commerçants locaux.

- Portant sur la « Location de locaux communaux : salle polyvalente » et sur la « Location de locaux communaux : salle Place de la Mairie ».

Un système d'arrhes a été décidé afin d'éviter que les salles soient réservées sans être finalement occupées, rendant impossible la location par un tiers.

Par ailleurs, si dans un premier temps il avait été envisagé de facturer l'électricité à chaque locataire en fonction de leur consommation, cette solution a été écartée au regard de la trop lourde charge que cela représentait pour les associations courtinoises, menaçant ainsi leur pérennité. Dès lors, il a été décidé d'augmenter le prix de location des deux salles et de maintenir la gratuité totale pour les associations courtinoises.

En tout état de cause, les particuliers comme les associations doivent faire attention à ne pas laisser les radiateurs ou les lumières allumées de manière inopportune afin d'éviter les gaspillages.

- Portant sur la « Suppression du poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à 18 heures – et Création du poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à 22 heures ».

Augmentation du temps de travail d'un agent notamment au regard des impératifs liés à la réforme des rythmes scolaires.

- Portant sur la « Suppression de l'assujettissement à la TVA du compte « lotisseur » référence : 1379425001320066 ».

- Portant sur le « Renouvellement du contrat d'entretien des chaudières communales ».

- Portant sur les « Travaux de voirie dans le cadre de l'attribution du FDAEC » concernant la rue de la Gare (2^{ème} tranche) et sur l'«Aménagement de voirie du lotissement de la Côte ».

L'entreprise COLAS la mieux disante a été retenue.

- Portant sur les « Travaux d'isolation des bâtiments communaux » et la « Décision modificative Exercice 2014 : Financement de l'isolation des bâtiments communaux ».

Questions non inscrites à l'ordre du jour du Conseil Municipal

Colombarium

Deux devis des entreprises MOURIER et MUNIER ont été présentés au Conseil Municipal. La commission des travaux sera convoquée afin d'étudier les propositions plus en détail.

Réforme des rythmes scolaires

La demande de dérogation n'ayant pas été accueillie par les autorités compétentes, les écoles de LA COURTINE adopteront donc le rythme de 4,5 jours d'école par semaine.

Les activités périscolaires auront lieu le mardi et le vendredi de 15 heures à 16 heures 30. Elles sont facultatives de sorte que les parents pourront récupérer leurs enfants à 15 heures ces jours là.

Un projet d'activités périscolaires pour le 1^{er} semestre 2014 a été présenté au Conseil Municipal. Des associations bénévoles proposeront de la peinture, de la lecture et de l'écriture, des activités équestres et du théâtre.

Tous les enfants ne pourront pas participer à ces activités de sorte qu'une garderie sera également mise en place.

Si en dehors des activités périscolaires les enfants veulent faire de l'équitation, ils devront s'inscrire à cette activité payante de manière individuelle car elle nécessite un moniteur particulier.

Pour les prochains trimestres, d'autres activités sont à l'étude. Mademoiselle Camille LONGY indique ainsi que le PNR propose des packs d'activités. Monsieur le Maire a également rencontré la Directrice Générale de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public qui propose la location de packs et des activités avec animateur, payantes.

Commission des travaux

Monsieur QUESNEL sollicite la réunion de la commission des travaux.

La question des réparations à effectuer sur l'aire de jeux devra notamment être examinée.

Nettoyages divers

Madame LACROIX-BESSE indique que l'Allée des jardins devrait être nettoyée car il y a des chardons. Le nécessaire sera fait.

La voie ferrée n'a toujours pas été nettoyée par Réseau Ferré de France qui en est propriétaire, malgré les relances de la Mairie. RFF manquerait de fonds pour le nettoyage des lignes désaffectées. Une pétition des riverains se plaignant des nuisances (vipères) devait être communiquée à la Mairie pour appuyer sa demande mais elle est toujours attendue.

Bulletin municipal

Les personnes qui souhaitent que les résultats des examens de leurs enfants y figurent sont invitées à les transmettre à la Mairie.

Musée des Hollandais

Le camp militaire a coupé l'électricité au Musée des Hollandais. Il s'installera à l'ancienne Trésorerie après le déménagement du Docteur QUESNEL à la maison médicale.

Pollution de l'eau par le camp militaire

En vertu de l'étude réalisée par VEOLIA, l'eau est parfaitement consommable et ne présente pas de pollution.

Monsieur le Maire indique qu'il ne serait pas normal que les contribuables payent les analyses régulières qui devront être faites par l'ARS suite à l'épandage de désherbant dans le camp militaire mais que cette charge doit revenir au responsable. Monsieur le Maire doit s'en entretenir avec le SIAEPA de CROCQ.



Le "Roul'Doudou"

Le relais assistantes maternelles "Roul'Doudou" et ses animatrices, vous accueillent désormais les lundis à l'accueil de loisirs ou à la salle des associations (selon les animations proposées).

(Planning disponible dans votre mairie ou auprès du Roul'Doudou)

Ces ateliers d'éveil sont destinés aux enfants de 0 à 6 ans, accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles.

Un premier pas vers la socialisation et la découverte de l'autre pour les enfants, des rencontres et des échanges qui permettent de partager questions et expériences pour les adultes.

Ils sont gratuits, libres d'accès, aucune inscription préalable n'est nécessaire.

Vous n'avez qu'à pousser les portes pour profiter des animations et des jeux dans une ambiance conviviale.

Au cours de l'année, nos ateliers d'éveil ont été ponctués par de belles animations.

Nous sommes partis en voyage avec une guitare et avons exploré l'Afrique avec Arnaud, musicien de l'association "Les quatre mains".

Au printemps, le festival Coquelicot et Joëlle Pascal, sont venus jusqu'à nous avec des contes en ribambelle.

Puis quand les beaux jours sont arrivés, un pique-nique s'est imposé...

Les jours de pluie ont fini par revenir, alors avec Jérémie, musicienne marionnettiste, et Nino l'escargot nous avons fait une balade... qui nous a conduit en forêt, où nous avons retrouvé Laura, danseuse, proposant des séances d'éveil corporel.

Cette année était bien remplie et l'année prochaine le sera aussi, alors venez partager avec nous ces bons moments.



CONCOURS DE PECHE POUR LES JEUNES



Le dimanche 24 août dernier, la Gaule Courtinoise organisait un concours de pêche pour les jeunes. Tout comme l'an passé, nous retrouvions ces mêmes visages ravis de s'adonner à ce sport paisible sous l'oeil attendri des adultes qui les encadraient.

Un très beau temps nous a accompagnés tout au long de cette journée conviviale. Les enfants étaient enchantés et se sont promis de revenir l'an prochain d'autant que les nombreux lots offerts par le Conseil Général, la Comcom, le Comité des Fêtes, les commerçants, les amis de la Brocante et la Fédération de la Pêche ne pouvaient que les encourager vers cette voie.

La Présidente de la Gaule Courtinoise remercie les généreux donateurs ainsi que les personnes qui l'ont assistée tant dans la mise en place que tout au long de cette très agréable journée.



La Clé



L'association la clé a reçu le samedi 31 mai sa " voisine" La Comédia Courtinoise du C S A pour une soirée théâtrale. Le public était au rendez-vous et beaucoup de rires ont accompagné et récompensé les comédiens. La Comédia Courtinoise recherche toujours de nouveaux adhérents pour étoffer sa troupe, pour cela s'adresser : à Jacqueline Desheraud : **05 55 66 48 75** . N'angoissez pas, on s'amuse bien et tout le monde peut faire du théâtre quelque soit l'âge!!



Les différentes manifestations proposées pour l'année 2014 :

14 Juillet: concours de pétanque

15 Juillet au 18 Juillet: Stage de théâtre pour les enfants dans le cadre du CEL.

28 Juillet au 1 août: Stage de peinture dans le cadre du CEL , toujours pour les enfants : décoration de la bascule du champ de foire. Avec comme intervenants, Monsieur Achard Thierry ainsi que l'association « La clé ».



7 Septembre: fête de la Saint Fiacre: Agréable journée sous le soleil pour les exposants et un couscous délicieux pour le repas de midi avec le concours de l'orchestre Ibiza pour la digestion.

Cette année cette activité sera le 30 août.

Merci aux adhérentes de la Clé et à Adèle pour la décoration.



13 Septembre: Course cycliste avec l'entente cycliste Felletin Ussel.

Cette année encore c'est 27 coureurs qui se sont élancés dans la sévère course du Chabanou qui a vu la victoire de Larpe Mickael des Girondin de Bordeaux cyclisme.

Merci encore aux adhérents de la clé, aux amis de la brocantes, aux commerçants, associations et amis qui ont participé aux primes.



Résumé stage de théâtre
avec les enfants

L'association la clé du 15 au 18 juillet a organisé un stage de théâtre avec des enfants dans le cadre du CEL. Ce stage a retracé une classe d'école durant la guerre de 14 appelée " **Ecoliers dans la tourmente de la guerre**". Cette pièce a été écrite et mise en scène par Thierry Achard et Jacqueline Desheraud . Nous avons été aidé par la commune pour la recherche et l'apport de décors d'époque et le soutien de la Com- com ainsi que Marie-Jo Dihars pour son aide. Merci à tous.

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS COURTINOIS



PROPOSE A LA SALLE POLYVALENTE DE
LA COURTINE

GYM TONIQUE :

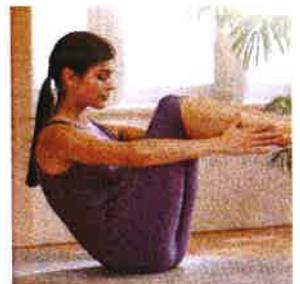
Aérobic, 100% de dépenses énergétiques, Renforcement musculaire, Abdos et Fessiers, Body Pump, Boot, Circuit Training, Step, Pilates

- Lundi : 18h15-19h15 (Circuit Training / Renforcement musculaire)
- Jeudi : 18h15-19h15 (Aérobic/ Renforcement musculaire)

PILATES :

Cours tout public et femmes enceintes,
Avec matériels : fit'ball, isotoner.....

- Jeudi : 17h15-18h15



GYM SENIORS :

Gym douce pour Monsieur et Madame, Habileté motrice, Renforcement musculaire, Cardio, Equilibre

- Lundi : 17h15-18h15

REPRISE DES ACTIVITES LUNDI 08 SEPTEMBRE 2014
(Inscription toute l'année)

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :
Sandrine Granet : 05-55-66-74-49

Association « sports et loisirs »

La saison sportive de l'association "sports et loisirs courtinois " s'est terminée comme elle a commencée, dans la convivialité. En effet un barbecue était organisé pour clore cette année. Une année excellente avec 42 pratiquants de 13 ans à 82 ans, qui ont bénéficié de 4 séances par semaine.

Pendant cette saison 3 sorties randonnées ont été organisées, 2 en raquette et une en montagne, ainsi qu'un repas gastronomique au restaurant.



La saison a repris depuis le 08 septembre 2014, l'association va organiser des stages comme la Zumba, du Pilates, et un stage de nutrition/ fitness. D'autres sorties randonnées vont être proposées, ainsi qu'un week-end et la participation à la " Pastourelle".

Alors tous à vos baskets, on vous attend, que cette année soit sportive !

Le « Karaté Club Courtinois »

Le karaté club courtinois se réjouit de sa saison, tant par le nombre de pratiquants (40 licenciés), tant par les résultats dans les différentes compétitions organisées par la ligue du limousin, tant par la bonne humeur et la convivialité qui régnait sur le tatamis et l' implication des adultes et des adolescents, tant par les activités organisées pendant les vacances scolaires.

Voici quelques exemples:

Pendant les vacances de février, dans le cadre du CEL de la communauté de commune de la Courtine, le karaté club courtinois a organisé 2 sorties skis pour les enfants de 12 à 17 ans.

Encadrés par Nathalie Continsuzat, Eric Longy, et deux personnes du ski club d'Ussel, les enfants ont pu profiter de deux jours pour dévaler les pentes enneigées du Mont-Dore.

Par groupe de niveau, chacun a pu évoluer selon ces capacités, les débutants maîtrisaient les skis et les pistes vertes pendant que les plus aguerris dévalaient les pistes noires.

Deux belles journées qui laisseront plein de souvenirs, d'anecdotes et d'exploits aux enfants. Unaniment, tout le monde pense: vivement la saison prochaine.

Dimanche 06 avril 2014, quatre jeunes karatékas courtinois, sont allés se mesurer sur les tatamis du Dojo régional de Limoges.

Cette compétition réunissait deux cents compétiteurs dans différentes catégories. C'était une compétition qui combine kata et combat.

Nos karatékas se sont illustrés, surtout en combat car il leur a fallu à chaque tour rattraper les points perdus en kata.

En effet Clara Lebranchu et Alexandre Laly obtiendront le médaille d'argent et Mathilde Laly et Benjamin Lebranchu se classeront très honorablement.

Leur entraîneur Eric Longy est très heureux de ces résultats et pense qu'ils feront encore mieux la saison prochaine.

Les horaires sont : mercredi de 18h à 19h30 et le vendredi de 18h30 à 20h à la salle polyvalente de la courtine. Les cours sont ouverts à tous à partir de 6 ans jusqu' à 77 ans. Cette pratique convient autant aux femmes qu'aux hommes.



Compte rendu du Conseil Municipal de LA COURTINE du 18 SEPTEMBRE 2014

Délibérations adoptées au Conseil Municipal

- Portant sur « les dispositions et tarifs des concessions du columbarium ».

Les tarifs du columbarium sont ainsi fixés : 200 € par case pour une concession de 50 années renouvelables et 800 € par case pour une concession perpétuelle, ainsi que les frais d'enregistrement.

- Portant sur « La vente du presbytère de LA COURTINE ».

Le principe de la vente du presbytère est adopté.

- Portant sur « Avis sur l'instauration de servitudes d'utilité publique sur l'emprise de l'ancien centre d'enfouissement technique de résidus urbains au PUY DE LA FANE ».

Le projet d'arrêté préfectoral est approuvé.

- Portant sur « L'approbation des statuts de la Communauté de Communes des Sources de la Creuse (délibération du Conseil Communautaire du 4 août 2014) ».

Les nouveaux statuts de la Communauté de Communes sont approuvés.

- Portant sur « Convention à intervenir entre la Communauté de Communes des Sources de la Creuse et la Commune de LA COURTINE pour mise à disposition d'un emploi CAE ».

Le Conseil Municipal décide que la convention à intervenir devra être à titre gratuit et qu'aucun surcoût ne devra être engendré pour la Commune.

- Portant sur les « Travaux de mise aux normes de l'électricité salle des associations ».

Les travaux de mise aux normes ont été réalisés suite au rapport de l'entreprise VERITAS du 21 mars 2014 qui avait pointé leur nécessité.

- Portant sur « L'acquisition d'une fraction de la parcelle AD 139 ».

Des informations complémentaires doivent être recueillies.

Questions non inscrites à l'ordre du jour du Conseil Municipal

Activités périscolaires

Monsieur le Maire a présenté au Conseil Municipal le courrier destiné aux parents concernant l'organisation des activités périscolaires pour le 1^{er} trimestre 2014. Ce document a été construit en tenant compte des observations des Conseils d'Ecoles, des parents d'élèves, des professeurs et des élus.

Le Conseil Municipal apporte des précisions complémentaires quant au contenu des activités.

Ainsi, il est demandé que soit précisé l'aspect « ludique » de l'activité lecture et écriture.

Par ailleurs, il est rappelé que la garderie n'est pas une activité en tant que telle mais un mode de surveillance.

Il est encore précisé que le contenu des activités est librement décidé par les associations et les animateurs bénévoles qui s'en chargent.

En outre, il est indiqué qu'un roulement périodique sera organisé afin que tous les enfants qui ont demandé à participer à une activité puissent y accéder.

Enfin, la question de l'encadrement du déplacement jusqu'au centre équestre pour les activités équestres pose problème. Dès lors, cette activité ne sera pas encore proposée mais le Conseil Municipal recherche une solution.

Gîtes ruraux

Madame Marcelle PRIEUR et Madame Sophie JULIEN se portent volontaires pour suppléer les personnes responsables de l'accueil et des départs aux gîtes en cas de nécessité.

Demande d'ouverture de passage

L'acquéreur de la maison sise 19 Route de Felletin demande l'autorisation d'ouvrir un passage de 6 mètres donnant sur la Route parallèle côté ALSAPAN afin de rentrer chez elle en toute sécurité.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la création de ce passage, aux frais de la requérante.

Infiltrations d'eau rue Rémi ESTAY

Suite au fort orage du 15 septembre dernier il a pu être constaté des infiltrations d'eau à la pharmacie THAUMIAUX. Il a été demandé à l'entreprise VEOLIA de faire le nécessaire pour résoudre ce problème qui relève de sa compétence.

Trottoir rue de la Liberté

Monsieur LECOQ a demandé à ce que soit aménagé le trottoir devant la boutique SOS VIE au regard de sa dangerosité. Monsieur le Maire a consulté les services de la DDT. Une étude doit être réalisée quant aux travaux à exécuter ainsi qu'à leur coût.

Maison pluridisciplinaire de santé

Le chantier a pris du retard mais est bientôt achevé. Afin de rendre le lieu encore plus attractif, le gîte « les sarcelles » pourra être mis à disposition des praticiens le temps de leur installation.

Camp militaire

L'Armée a proposé une convention avec la Commune de LA COURTINE qui est en cours d'analyse. Le Conseil Général a demandé un audit. Aucune décision n'a été prise à ce jour. S'agissant de l'épandage de désherbant par le camp militaire au mois de juillet, Monsieur le Maire ne manquera pas de rappeler au SIAEPA de Crocq, lors de la prochaine réunion, que la charge financière des analyses de la qualité de l'eau doit être supportée par le camp.

Semaine du goût

Pour la semaine du goût qui se déroulera du 13 au 17 octobre prochain, le personnel de la cantine proposera des menus chinois, italien, grec et antillais aux élèves des écoles de LA COURTINE. Gaëlle BESSE et Marina MIMPONTEL réalisent ainsi parfaitement l'un des objectifs de cette semaine en participant à l'éducation des enfants à la diversité et au plaisir des saveurs.

LA GRANDE GUERRE

Les 16 et 17 août 2014, l'Association Culture Histoire et Patrimoine des Sources de la Creuse organisait une exposition sur la guerre 1914 – 1918. Différents thèmes étaient abordés depuis l'assassinat de J. Jaurès, l'assassinat de l'Archiduc d'Autriche fait déclencheur de cette guerre meurtrière, en passant par le rôle des femmes, la participation des pompiers, l'impact de la guerre sur l'école, les écrivains et artistes, le sport, les religions, etc. De nombreux documents furent réunis comme des journaux d'époque, des photographies des hommes liés à cette guerre, ainsi que des articles d'événements dramatiques hors de France, tel que le naufrage du Britannica.

Grâce au prêt de photographies, de tableaux regroupant des citations, des médailles ainsi que des correspondances entre les jeunes gens partis à la guerre et leur famille, quelques personnes de La Courtine, de St Merd la Breuille, de St Oradoux de Chirouze ou encore de St Setiers, etc. ont pu être honorées au cours de cette exposition.

De magnifiques objets fabriqués par les prisonniers pendant leur captivité étaient exposés comme par exemple des broderies, une girouette, des vases, etc.

Cette exposition était accompagnée de la projection d'un film sur la guerre dans les tranchées ainsi que par une conférence-débat sur la révolte des russes à La Courtine en 1917 par Jean Rosier.

La Présidente et les membres de l'association remercient M. le Maire de la Courtine pour le prêt de la salle polyvalente ainsi que le personnel communal qui a participé très activement à la mise en place de cette exposition.

Remerciements chaleureux également à toutes les personnes qui nous ont fait confiance en nous prêtant de nombreux documents, courriers, tableaux et objets restant précieux au cœur de chaque famille, ainsi qu'à Thierry Continsuzat, Jean Rosier pour leur participation très active et à Annie Lequeux qui s'est chargée de la présentation des documents.



AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Tous les bénévoles du téléthon 2014 du canton de la Courtine remercient très chaleureusement l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées cette année encore pour faire avancer la recherche.

Grace à votre générosité, la somme collectée est de **5 584,56 €**

4 121,56 € pour la Courtine.

633 € pour Clairavaux.

830 € pour Féniers.



LA LIGNE DU DON
3637
NUMÉRO GRATUIT DISPONIBLE 24 HEURES SUR 24

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



LE DON EN LIGNE
TELETHON.FR

Les amis de la brocante

Le 10 Août dernier, La Courtine accueillait sa 23^{ème} brocante, le président, Lavergne Christian et son équipe (membres de l'association et bénévoles), attendaient plus de 250 exposants, ainsi que plusieurs antiquaires pour le deuxième salon qui se déroulait à l'intérieur de la salle polyvalente. Le soleil était au rendez-vous, et encore une fois, cette manifestation a attiré la foule des grands jours !



Les bouchons d'amour

Ce sont tous les bouchons en plastique dont la liste est citée ci-dessous, ils servent à participer à l'achat de fauteuils roulants pour handicapés au niveau de la Creuse. Huit tonnes ont été récoltées dans notre département et ont été rachetées par un fabricant de palette en plastique ce qui a permis de participer à l'achat de 3 fauteuils au niveau de notre département.

Monsieur LAVERGNE agréé par l'association met à votre disposition un container pour déposer vos bouchons :

29 chemin de Plaplas
23100 La Courtine

Pour tous renseignements, veuillez téléphoner au : 05 55 66 73 89

Les bouchons acceptés sont :

Les bouchons alimentaires : eau, lait, soda, huile, vinaigre, vin, compote, crème fraîche...

Les bouchons ménagers : liquide vaisselle, produits d'entretien, lessive, assouplissants, aérosol...

Les bouchons de produits d'hygiène : dentifrice, shampoing, produits douche ...

Les couvercles en plastique : chocolat et café en poudre, moutarde...

Divers : les boîtes de pellicule photos, les œufs kinder...

Ces bouchons sont acceptés à condition qu'ils ne contiennent pas de fer, de carton ou de papier. Cependant, ils peuvent être mis après enlèvement de l'élément interdit. A noter que la colle utilisée par les fabricants est à base d'hévéa, ce qui est tout à fait compatible avec le recyclage.

Attention ! Les bouchons ne doivent pas dépasser 12 cm de diamètre.

Les bouchons refusés sont :

-Les bouchons de produits chimiques hautement toxiques

-Les bouchons de sécurité : détergents...

-Les bouchons de médicaments



Compte rendu du Conseil Municipal de LA COURTINE du 12 Novembre 2014

Délibérations adoptées au Conseil Municipal

- Portant sur les « Travaux de revêtements de sols à l'école maternelle »

Demande de subvention dans le cadre de la DETR 2015.

- Portant sur la « Désignation du correspondant Défense »

Monsieur Jean-Marc MICHELON, Maire, est désigné à cette fonction.

- Portant sur l'« Indemnité de conseil et de budget au receveur municipal »

- Portant sur la « Taxe d'aménagement »

Maintien du taux de 1%.

- Portant sur la « Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat »

Questions non inscrites à l'ordre du jour du Conseil Municipal

Lotissement du « Champs de Foire »

Le Cabinet BEC a communiqué, notamment, le règlement de construction et le cahier des charges du futur lotissement. Le Conseil Municipal en a longuement discuté et certaines modalités devront être précisées ou corrigées.

Convention avec le Camp militaire

Des réunions avec le Conseil Général puis avec l'Armée sont prévues fin novembre et début décembre afin de discuter de la convention.

L'un des points de discussion principal porte sur la volonté du Ministère de la Défense de fermer les portions départementales 25 et 29 traversant le camp, du lundi 8 heures au samedi minuit. Or, le Conseil Municipal indique que l'accès à ces routes est essentiel pour la sécurité des habitants des communes limitrophes. En effet, les pompiers doivent pouvoir porter secours de manière efficace et sans entrave à la population. Le Conseil Municipal souhaite que l'accès à ces routes reste libre et que les barrières soient davantage utilisées et manipulées par du personnel qui connaît bien les lieux, afin de permettre à chacun l'exercice de ses missions en toute sécurité.

Il est néanmoins précisé que le Conseil Général est compétent en la matière dans la mesure où il s'agit de routes départementales.

Eclairage public

Des suites de l'étude demandée par la Commune, certains abonnements ont été révisés à la baisse avec EDF. Néanmoins, les principales sources d'économies consisteraient en l'extinction des lumières la nuit ainsi que le remplacement progressif des ampoules actuelles par des ampoules de plus faible consommation et notamment des leds. Ainsi, une coupure de 5 heures minimum la nuit pourrait engendrer une économie de 50% de la consommation d'éclairage public. Dès lors, le Conseil Municipal poursuit ses investigations afin de décider prochainement de la meilleure formule à adopter.

Limitation de vitesse

Une limitation de vitesse à 30 km va être instaurée par Arrêté rue des Deux Frères, route de Sornac et rue de la Liberté.

Le Conseil Municipal souhaite également solliciter le Conseil Général afin que la vitesse sur la départemental 982 soit réduite aux abords du cimetière (hors agglomération).

Evaluation du Presbytère

Le principe de la vente ayant été décidé par délibération du précédent Conseil Municipal et l'étude réalisée par le Notaire n'ayant pas été plus intéressante que celle des Domaines, c'est sur la base de cette dernière évaluation, que le Presbytère va être mis en vente par la Commune.

Demande d'ordinateurs par l'école Primaire

Demande de 5 nouveaux ordinateurs. Une étude va être menée afin d'acquérir du bon matériel au meilleur prix.

Rythmes scolaires

Bon déroulement pour la plupart des activités. Des correctifs sont apportés au cas par cas si nécessaire.

Containers Place du 19 Mars 1962

Le Conseil Municipal souhaite que la Communauté de Commune des Sources de la Creuse mette en place une dalle béton sous les containers afin d'assurer davantage de propreté et de sécurité. Un courrier va lui être adressé.

Maison de santé

La maison de santé pourra bientôt ouvrir après le retour de l'avis du consuel et un nettoyage.

Nettoyages divers

Divers nettoyages de haies, bordures, talus et monument sont sollicités et réalisés ou en cours de réalisation.

Une championne de France à La Courtine !

Les cavaliers Courtinois se sont distingués lors des Championnats de France d'équitation qui se sont déroulés à Lamotte Beuvron en juillet dernier.

La Marseillaise a retenti pour Virginie Loca et Titus elvey (élevage creusois de Monsieur Delambertery) qui remportent le titre de champions de France avec une médaille d'or dans l'épreuve Poney Elite B.

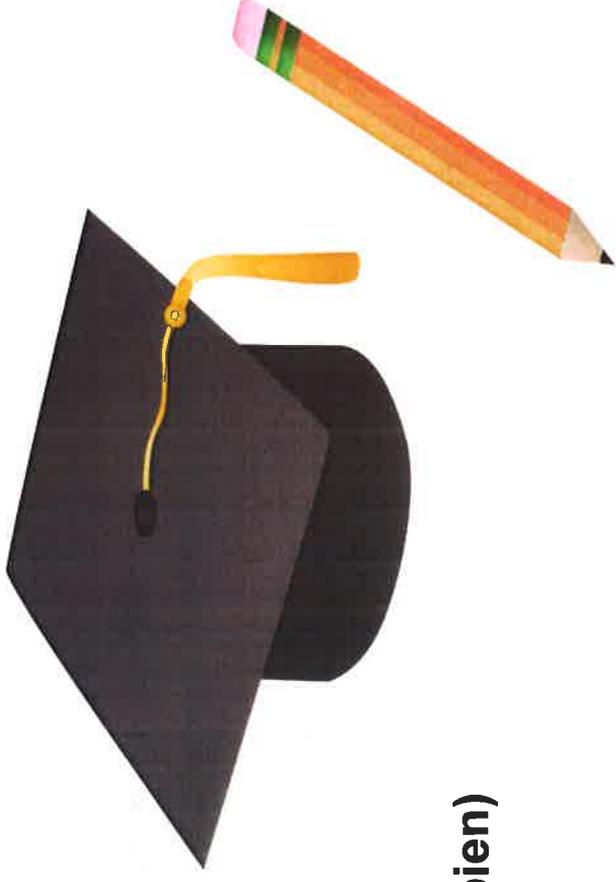
Le couple Romane Freitas et Galak termine avec une très belle 7^{ème} place dans l'épreuve Poney 1D Cadet 1.

L'association « les cavaliers courtinois » tient à remercier chaleureusement sa monitrice Vanessa Fanton des Ecuries de la Chassagne à Saint Hilaire le Château.

En effet pour pouvoir se qualifier pour ces championnats, il faut réaliser de bons classements tout au long de l'année. Ces bons résultats aux Championnats sont la récompense du travail soutenu de Vanessa et de ses cavaliers.



Diplômes : Résultats d'examens



Brevet des collèges :

- Mouty Clémentine (mention assez bien)
- Nicolle Noémie (mention assez bien)

Baccalauréat :

- Mazaud Marianne, Bac L (mention bien)
- Mazaud Clément, Bac agricole (mention assez bien)
- Mouty Mazarine, Bac S

BTS :

- Faugeron Justine BTS A Technico-commercial (spécialité animaux d'élevage et de compagnie)

Après avoir obtenu son diplôme de vétérinaire en Octobre 2013, Elodie Durand, petite-fille de monsieur et madame Durand guy, est, depuis le 24 octobre 2014 docteur vétérinaire. En effet, ses brillantes études et sa passion pour le cheval lui ont permis d'obtenir son doctorat à l'issue de la présentation de sa thèse pour laquelle le jury lui a décerné la mention « très honorable ». Félicitations !

Nous nous excusons par avance, si des oublis ont été faits.



Etat civil

NAISSANCES :

- **Lohan MOEUF** né le 12 Février 2014, Fils de Guillaume MOEUF et de Jessica JABOUILLE.
- **Laura MAZZOCATO** née le 20 Février 2014, Fille de Teddy MAZZOCATO et de Angélique DESBORDES.
- **Manon Ginette BERNUS ROUGIER** née le 22 Avril 2014, Fille de Thierry BERNUS et de Marie-Hélène ROUGIER.
- **Nina, Louna DANNA** née le 25 Juin 2014, Fille de Heïdie DANNA et de SEMIN Kévin.
- **Maël, Martial, Joël PUGET** né le 27 Novembre 2014, Fils de Xavier PUGET et de Charlène FLOIRAC.



MARIAGE :

- **Thomas MICHELON** et **Valérie, Marie-Christine, Geneviève FAKACS** célébré le 2 Août 2014 à LA COURTINE.



DECES :

- **VILLETTELLE Gilles, André** décédé le 25 Février 2014 .
- **CUISINIER Marie, Elise veuve BESSETTE**, décédée le 25 Février 2014.
- **MOINY Raymond, Daniel** décédé le 30 Mars 2014.
- **LACHARME Odette**, décédée le 03 Mai 2014.
- **BAZIRET Gérard, Alexandre, René**, décédé le 6 Juin 2014.
- **MOREAU Daniel, Philippe, Léon, Jules**, décédé le 8 Juin 2014.
- **RASTOUEIX Yvonne, Marie veuve LEBLANC**, décédée le 25 Juin 2014.
- **BRUGERE Daniel, Claude**, décédé le 14 Juillet 2014.
- **SAINT MARCOUX Daniel, Jean**, décédé le 13 Septembre 2014.
- **BESSE Jean, Léon**, décédé le 11 Septembre 2014.
- **JAFFRE Marie, Louise, Marguerite**, décédée le 22 Novembre 2014.
- **ROUSSEL Roger**, décédé le 31 décembre 2014.

Nous avons aussi appris le décès de :

- **Mme ROBINET Renée née GILLET**, survenu le 13 Juin 2014.
- **Monsieur DENIS Jean-Claude**, survenu le 17 Mars 2014.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2015

JANVIER :

- 17 Janvier : Repas Pompiers
- 25 Janvier : Stage de Zumba

FEVRIER :

- 08 Février : Loto Club du 3^e Age
- 17 et 18 Février : Carnaval des Ecoles
- 22 Février : Loto du Comité des Fêtes

MARS :

- 07 Mars : Loto Ultra Power
- 15 Mars : Loto du Foyer Occupationnel

AVRIL :

- 12 Avril : Loto Amicale Laïque
- 19 Avril : Thé dansant Club du 3^e Age
- 29 et 30 Avril : Remise récompenses suite à stage équitation du Centre Equestre

MAI :

- 09 Mai : Soirée Africaine (LA CLE)
- 24 Mai : Thé Dansant Club du 3^e Age
- 30 Mai : Théâtre Comédia

JUIN :

- 28 Juin : Thé Dansant Club du 3^e Age

JUILLET :

- du 09 au 16 Juillet : exposition Association Culture, Histoire et Patrimoine des Sources de la Creuse

AOUT :

- 09 Août : Brocante annuelle
- 14 -15 ... Août : Fête patronale
- 30 Août : Saint Fiacre (LA CLE)

SEPTEMBRE :

- 06 Septembre : Thé Dansant Club du 3^e Age
- 13 Septembre : Course Cycliste du Chabanou (remise récompense)

OCTOBRE :

- 24 et 25 Octobre : exposition oiseaux (Association Creusoise d'Eleveurs d'Oiseaux)
- 30 Octobre : Halloween (Amicale Laïque)

DECEMBRE :

- 04 et 05 Décembre : Téléthon
- 13 Décembre : Repas de la Commune
- 17 Décembre : Goûter de Noël des enfants des écoles

Vous reconnaissez vous ?



année scolaire : 89-90